

# L'alcool en milieu étudiant



Photo © Usipix

## JEUNES ET ALCOOL



Actes du séminaire  
du 28 novembre 2007  
(Louvain-la-Neuve)

Fédération des centres de jeunes en milieu populaire  
Fédération des Étudiant(e)s Francophones  
Groupe RAPID - Infor-Drogues - Jeunesse et Santé  
Latitude Jeunes - Ligue des Familles  
Prospective Jeunesse - Univers santé

# Introduction

Récemment encore, Arte consacrait une soirée thématique à la question de la consommation problématique d'alcool chez les jeunes, avec trois reportages réalisés en Allemagne. Le premier décrivait le travail des services d'urgences hospitalières confrontés tous les week-ends à des comas éthyliques chez des adolescents de plus en plus jeunes; le deuxième épinglait la très grande efficacité des producteurs d'alcool pour capter ces nouveaux consommateurs et la relative impuis-

sance du milieu de la prévention, dont les moyens ne sont pas du tout à la hauteur de ce 'nouveau' défi de santé publique; le troisième enfin s'attachait à des parents ayant perdu leur fille lors d'une soirée dramatiquement bien arrosée.

Même si les modalités de consommation peuvent varier d'un pays à l'autre, le phénomène est généralisé, et la Belgique, avec sa culture brassicole ancestrale, n'est évidemment pas en reste.

La présente plaquette, qui rend compte d'un

séminaire organisé en novembre de l'année passée à Louvain-la-Neuve, a pour ambition de vous aider à mieux cerner la problématique spécifique de l'alcool en milieu étudiant, un milieu particulièrement exposé à la soif des jeunes adultes, et à la soif de profits des producteurs de bières et autres apéritifs omniprésents sur nos campus. Bonne lecture.

## Le point de vue de la Ministre de la Santé

La consommation de bière, et parfois d'alcools plus forts fait effectivement partie intégrante du folklore étudiant. Nous avons tous l'un ou l'autre souvenir de moments festifs de notre vie d'étudiant. Si la consommation d'alcool est souvent synonyme de convivialité, de plaisir et de liberté, elle se révèle, en cas de dépendance, être une véritable maladie de société. Il existe une culture de l'alcool et une banalisation du produit. Dans certaines familles, on boit de l'alcool pour se désaltérer. Et chez de très nombreuses personnes, la prise d'alcool est, avant tout, un mode de fonctionnement qui aide à faire face aux problèmes de la vie quotidienne. Cependant, la consommation d'alcool n'est pas un acte banal.

Ce qui fait l'attrait de l'alcool, c'est qu'il agit sur le système nerveux. A faible dose, il permet de se détendre, soulage temporairement les angoisses, anesthésie les émotions, lève les inhibitions, donne de l'assurance et comble le sentiment de vide.

C'est sans doute pour ces raisons que, pour les jeunes, l'alcool semble avant tout associé à la fête, à l'amusement à la convivialité, aux copains. Force est de constater que la consommation d'alcool concerne une population de plus en plus jeune et que l'arrivée massive sur le marché de nouveaux produits alcoolisés et leur cohorte de discours publicitaires adaptés vise surtout à rencontrer les jeunes afin de fidéliser une clientèle.

Les jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans sont aussi nombreux que les adultes à boire, soit 84%. A 15 ans, 76% des jeunes garçons et filles de la région bruxelloise et 70% des Wallons ont bu au moins une fois de l'alcool dans l'année. Les quantités bues posent aussi question : 15% des jeunes consomment entre 8 et 14 verres d'alcool par semaine et 7% sont déjà de gros buveurs (plus de 22 verres par semaine); un Wallon de 15 ans consomme en moyenne 7 verres d'alcool par semaine et un Flamand de 17-18 ans, 18 verres.

Ces chiffres interpellent une ministre qui a en charge la santé, et la pousse à mettre en place des actions de prévention.

Lors de votre colloque de mai 2004 « Les jeunes et l'alcool, vers un réseau » vous avez exprimé le souhait de poursuivre votre travail. C'est grâce à cela qu'est né le projet « Les jeunes et l'alcool en Communauté française, vers une consommation plus responsable, moins risquée... », projet porté par 9 associations et subsidié en initiative du Gouvernement de la Communauté française.

Ce projet rappelle que l'approche de prévention ne doit pas viser à stigmatiser le produit, à le prohiber ou à viser l'abstinence, ni pour autant à banaliser la consommation d'alcool et les stratégies commerciales. Une action menée sur la peur et la diabolisation de l'alcool n'a aucune efficacité. De même, une approche informative, neutre, objective, centrée uniquement sur le produit n'a soit aucun effet, soit un effet négatif.

Les approches de prévention seront centrées sur le jeune et s'inscriront dans une perspective de développement personnel et de goût de vivre. Il conviendrait de promouvoir la conception et la diffusion d'outils ludiques (bandes dessinées, DVD, sites internet...) propres à mettre en garde les jeunes de tous âges sur les méfaits de l'alcool. Ces outils pourraient être diffusés tout autant dans les écoles par exemple par les points d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes, que dans les milieux de vie des jeunes, que dans le commerce.

Revoir la pratique du sport en enseignement supérieur comme outil propre à induire une dynamique de santé et de dépassement de soi afin de faire contrepoids à la « défonce » apparaît aussi comme une piste de prévention à exploiter. Une matinée comme celle qu'organise Univers santé et le Groupe porteur « Jeunes et alcool » aujourd'hui en y associant la Fédéra-

tion des étudiants francophones permet d'aborder cette thématique de manière coordonnée en y impliquant les principaux intéressés.

La promotion de la santé à l'école est une des compétences de la Ministre **Fonck**.

Les points santé organisés dans l'Enseignement supérieur, de par leur proximité avec les étudiants, ne peuvent faire l'économie de cette problématique. Ils sont d'une grande utilité et agissent au cœur des établissements. Pouvoir profiter d'une réflexion aussi pointue que celle guidée par votre expérience pratique sera d'une grande utilité pour les professionnels des points santé. Ils se verront outillés pour aborder ces questions et seront eux aussi acteurs de prévention.

La consommation d'alcool en Belgique étant bien installée dans les comportements des quadragénaires et au-delà, des mesures continues et à mener sur le long terme doivent être menées, une vaste campagne de prévention débutera en janvier 2008<sup>1</sup>, elle visera toute la population.

Dans le cadre de la Conférence interministérielle et de l'élaboration du Plan national alcool, la Ministre a tenu à associer au groupe de travail l'expertise d'Univers santé. Leur connaissance et leur travail de terrain les positionnent en professionnels sur la question.

La prévention des méfaits de l'alcool est une thématique réellement importante pour la Ministre. Elle tient vraiment à féliciter tous les acteurs de terrain et plus particulièrement Univers santé qui œuvre depuis tant d'années à préserver le capital santé de nos jeunes étudiants.

**Brigitte Charles**, Cabinet de la Ministre  
**Catherine Fonck**

<sup>1</sup> Il s'agit de la campagne médiatique 'Vrai ou faux' de l'asbl iDA (information sur les drogues et l'alcool). Voir C. De Bock, 'Alcool et autres drogues, le vrai et le faux', Education Santé n° 232, mars 2008.

# Le point de vue de la Ministre de l'Enseignement supérieur

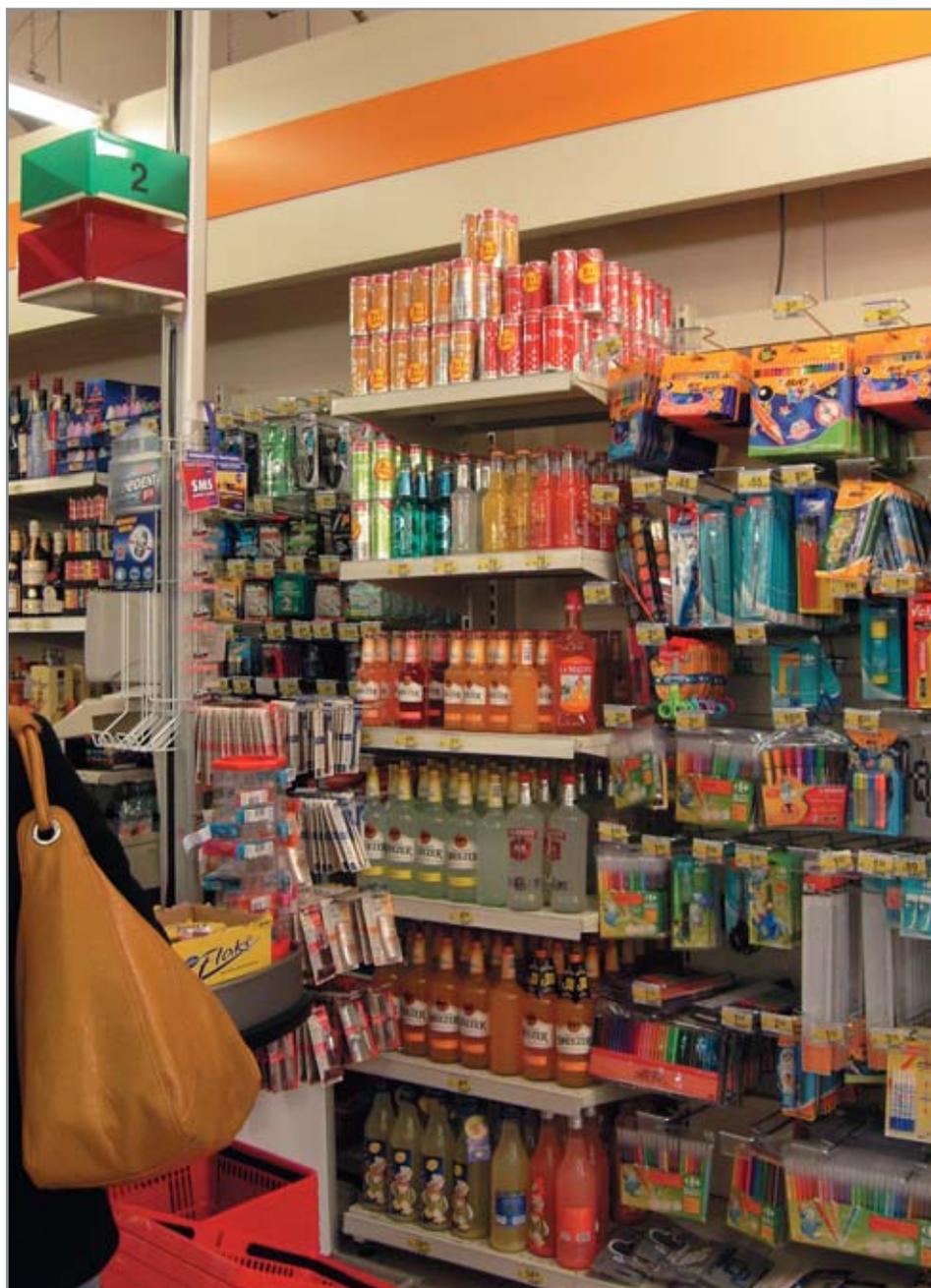
La consommation d'alcool par les étudiants de l'enseignement supérieur peut se révéler dans de nombreux cas préoccupante, même si, comme l'invitation à ce séminaire le rappelait justement, elle fait partie intégrante du folklore étudiant. Il y a dès lors lieu de s'interroger sur les risques encourus par la minorité d'étudiants susceptibles de présenter une consommation problématique, ainsi que sur les politiques de prévention menées au sein de nos institutions d'enseignement supérieur, lesquelles bénéficieront certainement de l'échange de bonnes pratiques qui se déroulera en fin de matinée, lors des ateliers.

Une récente étude montre qu'entre 500.000 et 600.000 Belges souffrent à l'heure actuelle d'alcoolisme, ce qui constitue environ 5 % de la population<sup>1</sup>. L'alcool-dépendance touche principalement la tranche des 45-55 ans mais force est de constater que de plus en plus de jeunes y sont malheureusement confrontés, ceci étant bien souvent renforcé par l'arrivée sur le marché depuis une bonne dizaine d'années de ce que l'on appelle les « alcopops », à savoir ces boissons alcoolisées prenant la forme et le goût de simples limonades.

On assiste en outre de plus en plus à une banalisation et parfois même à une forme de culture de l'alcool... Dans de nombreux cas, la prise d'alcool est avant tout un mode de fonctionnement susceptible d'aider à faire face aux problèmes de la vie quotidienne. En effet, l'action que l'alcool opère sur le système nerveux permet à la personne de se détendre, de soulager temporairement ses angoisses ou encore, d'anesthésier partiellement les émotions...

Les étudiants du supérieur, pouvant notamment être tiraillés entre la jouissance d'une majorité et d'une liberté fraîchement acquises, un désir d'intégration au sein de leurs condisciples, la recherche de leurs propres limites et le stress des périodes de blocus et d'examens, constituent donc a priori un groupe fortement soumis aux risques de l'addiction éthylique ou à d'autres risques sanitaires ou nuisances.

Il est dès lors du ressort des autorités politiques, académiques et étudiantes de promouvoir la santé auprès des étudiants et de les prévenir des risques, bien souvent banalisés, qu'ils sont susceptibles d'encourir à terme. De nombreuses politiques et actions d'information et de soutien sont déjà bien entendu menées en la matière, et votre présence ce mercredi matin montre que le secteur de l'enseignement supé-



rieur est fortement sensibilisé par cette problématique.

Mais il reste essentiel de régulièrement affiner ces actions en confrontant les différentes réalités et expériences de terrain. Il peut se révéler notamment très utile de se mettre à la place de l'étudiant, d'adopter son point de vue, afin de définir des politiques de prévention plus efficaces, prenant réellement en compte la condition et la culture étudiantes, sans négliger ou minimiser celles-ci.

Madame la Ministre **Simonet** tient tout particulièrement à remercier le groupe porteur « Jeunes et alcool » ainsi que la Fédération des

étudiantes et étudiants francophones pour l'organisation de cette matinée d'échanges sur ce délicat sujet sociétal dont on ne parle pas assez. La Ministre sera particulièrement attentive aux conclusions de vos travaux et vous remercie cordialement, toutes et tous, d'avoir accepté de faire bénéficier de votre expérience les autorités et acteurs concernés par cette problématique.

**Anne-Marie Champagne**, représentant Madame la Ministre Marie-Dominique Simonet

<sup>1</sup> Ceci correspond exactement à la moyenne européenne qui est de 5 % également.

# Le point de vue de la Fédération des étudiants francophones



Un bel exemple de la féminisation de la consommation d'alcool et d'un marketing 'approprié'

Je suis heureux d'être présent à ce séminaire en tant que Président de la Fédération des étudiants francophones (FEF). En effet, il est naturel pour notre Fédération d'être partie prenante à tous les événements qui concernent les étudiants.

Je comprends néanmoins que certains d'entre vous considèrent a priori que le thème qui nous préoccupe est bien éloigné de nos considérations habituelles. C'est vrai qu'on est en-dehors de l'aspect d'interpellation politique et de mobilisation que prend souvent notre action et qui jalonne le parcours des ministres de l'enseignement supérieur.

Pourtant, pour la FEF, la participation à ce séminaire comme la participation, depuis quelques années, à la Plate-forme « Jeunes et alcool » nous semblait évidente.

En effet, les membres de la Fédération des étudiants francophones sont les nombreux conseils étudiants organisés dans nos institutions d'enseignement supérieur. Ces conseils sont profondément impliqués dans la vie de leur École, Institut ou Université; les étudiants qui les composent sont quotidiennement au contact de ceux qu'ils représentent. Ils participent aux organes qui gèrent les services aux étudiants de nos institutions, dont les services de logement et d'aide aux étudiants.

La consommation d'alcool est bien entendu une question de santé publique, mais ce serait traiter cette question de manière bien étroite que de la voir uniquement en ces termes.

Puisque nous sommes à Louvain-la-Neuve, pre-

nons un exemple local et penchons-nous un instant sur l'exemple des services de logement, qui gèrent entre autres les kots communautaires de nos institutions.

Une des vertus principales des logements communautaires est l'apprentissage de la vie en commun entre étudiants. Il va de soi que la vie étudiante comprend ses moments d'étude, de tensions à l'approche d'examens importants, mais aussi – surtout diront certains – d'entraide et de détente. La façon dont les étudiants gèrent l'organisation de leur vie quotidienne, mais surtout de leur vie en commun, définit bien souvent la manière dont le groupe qu'ils forment prendra corps.

Le plus souvent, cette organisation se déroule sans accroc majeurs. Malheureusement, de temps en temps, des conflits sont inévitables, ou, plus tristement, les occupants d'un logement sont bien obligés de constater que l'un des leurs semble « s'enfoncer », par exemple dans l'abus d'alcool. Que faire alors ?

Le problème est de deux ordres. Il s'agit d'abord d'un problème collectif : les étudiants et les services concernés doivent gérer les désagréments et les plaintes que peuvent engendrer les activités étudiantes, comme les sorties ou les fêtes. Ensuite, il nous faut nous pencher sur les situations individuelles. Les écoles et les services d'aide aux étudiants doivent donc fréquemment se prononcer sur les politiques à adopter en la matière. C'est là que les conseils étudiants ont un rôle à jouer, puisqu'ils sont non seule-

ment consultés, mais prennent également part à la prise de décision.

L'exercice quotidien de nos missions nous a permis d'accumuler de l'expérience et de développer de nombreuses compétences. Il nous reste également beaucoup à apprendre, c'est pourquoi nous serons attentifs à ce qui se dira aujourd'hui.

De nos innombrables et souvent laborieux débats a émergé une vision de l'enseignement en général et de la condition étudiante en particulier que nous allons esquisser.

Nous défendons une vision de l'étudiant comme d'un être libre et responsable, et qui mérite que la société l'aide pleinement à réaliser son potentiel, ses envies, ses attentes. Nous refusons l'instrumentalisation de l'étudiant ou des études. L'étudiant doit d'abord avoir la capacité de se réaliser par son processus d'apprentissage; il n'a pas à être l'instrument des intérêts politiques, économiques ou autres qui définissent les rapports de force dans notre pays. Les étudiants, en tant que groupe, doivent se prendre en main et le font bien, ils ne méritent donc pas d'être stigmatisés à la suite de problèmes individuels. Notre instinct en matière d'alcool en milieu étudiant est donc le suivant : reconnaissons les difficultés que peuvent connaître trop d'étudiants avec l'alcool, et faisons de notre mieux pour y remédier, reconnaissons aussi que la culture ambiante, qui n'est en rien limitée au monde étudiant, peut exacerber ces difficultés, mais constatons que lorsque les étudiants s'organisent et prennent leur destin en main, ils le font avec brio. Nous en voulons pour preuve les innombrables festivités organisées, financées et gérées par des étudiants où l'on sert des boissons alcoolisées et qui se déroulent, dans l'immense majorité des cas, sans incidents majeurs. Le programme d'aujourd'hui semble prometteur en particulier parce qu'il n'essaie pas d'avoir une approche moralisatrice de l'alcool. En outre, nous apprécions que l'on se soit soucié de faire participer des étudiants, ce qui nous semble important car si l'on veut trouver des solutions à des consommations problématiques d'alcool, il faut d'abord comprendre la culture étudiante. En conclusion, je constaterai qu'à la Fédération des étudiants francophones, nous sommes tous les jours les témoins privilégiés du potentiel et des ressources énormes et de nos étudiants. Il est dramatique qu'ils le gâchent parfois, mais il serait inacceptable de les brider au nom de leur bien-être.

**Mathias El Berhouni**, Président de la Fédération des étudiants francophones

# L'alcool étudiantin : transition entre l'usage adolescent et adulte ?

Lorsque nous évoquons l'univers étudiant, un des premiers mots qui nous vient à l'esprit est « guindaille », comme si les études étaient, par ailleurs, inexorablement attachées à des consommations gargantuesques d'alcool. Mais qu'en est-il vraiment de la consommation d'alcool chez les étudiants ? Est-elle particulièrement élevée ? Sont-ils des consommateurs plus avérés que les adultes ?

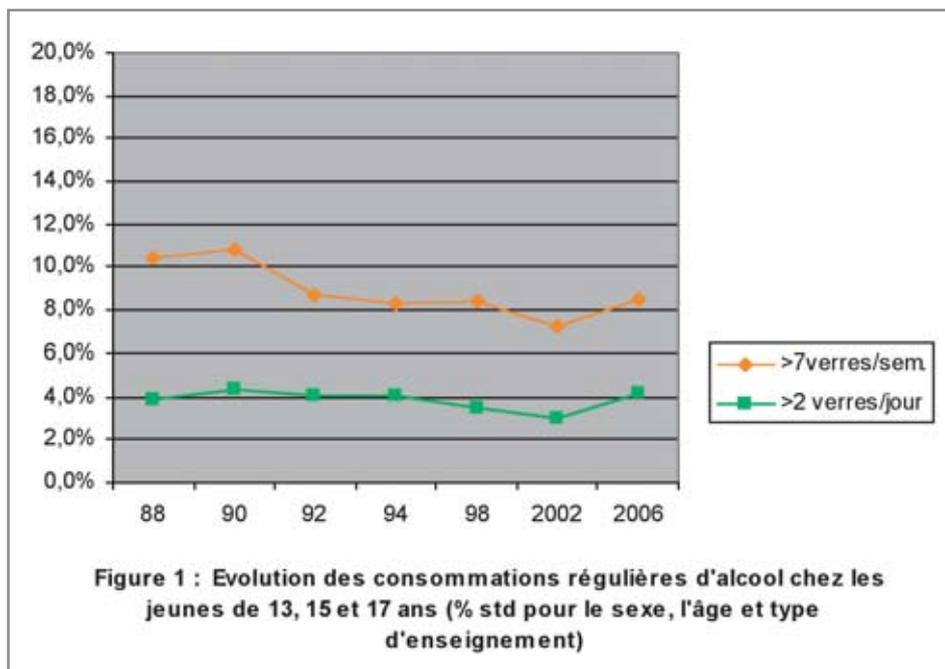
Vu le peu d'enquêtes à ce sujet en Communauté française, l'usage étudiantin d'alcool a été confronté à l'enquête Santé et bien-être des jeunes d'âge scolaire de la Communauté française<sup>1</sup>, à l'enquête Santé et bien-être des étudiants de 1<sup>re</sup> année de l'ULB<sup>2</sup> et à l'enquête de Santé par interview<sup>3</sup> de la population belge de 15 ans et plus. Ce type de confrontation ne permet évidemment pas d'établir des constats rigoureux d'un point de vue scientifique (qui exigeraient, entre autres, des procédures standardisées de collecte et d'analyse des données) mais permet, néanmoins, de mettre en évidence des tendances vraisemblables.

## De l'usage adolescent...

Au cours de ces dernières années, les consommations régulières d'alcool à l'adolescence touchent une minorité de jeunes et restent relativement stables au cours du temps. La consommation de 7 verres ou plus par semaine tourne autour des 8 % depuis 1992 et la consommation de plus de 2 verres par jour est restée autour des 4 % depuis 1988 (figure 1).

Les consommations abusives sont, par contre, en légère augmentation. L'enivrement, plus d'une fois au cours de la vie, était déclaré par, respectivement, 24 %, en 1994, et 30 %, en 2006, des jeunes de 12 à 20 ans et un usage rapporté d'au moins 5 verres à au moins 3 occasions au cours du dernier mois était le fait de 18 % de ces jeunes en 2002 et de 20 % en 2006.

A l'adolescence, ces usages, et plus particulièrement les abusifs et réguliers, se développent fortement avec l'âge et se retrouvent plus marqués dans l'enseignement technique et professionnel que dans le général<sup>4</sup>. Néanmoins, ces différences,



plus fortes chez les plus jeunes, ont tendance à s'amenuiser avec l'âge. Cette tendance semble se confirmer dans certains usages adultes dont, notamment, les consommations régulières et quotidiennes qui augmentent avec le niveau d'instruction (Enquête de santé par Interview 2004). Les différents usages d'alcool, et plus particulièrement les usages hebdomadaires et quotidiens importants, sont rapportés plus fréquemment par les garçons que par les filles.

Cette différence entre les sexes n'est vraisemblablement pas propre à l'adolescence. Elle apparaît également dans l'enquête de Santé par interview et dans l'enquête auprès des étudiants de 1<sup>re</sup> année de l'ULB tout en étant moins marquée auprès de ces derniers. Elle n'est pas nécessairement spécifique à l'alcool et s'appuie, en partie, sur des logiques comportementales différenciées entre les sexes<sup>5</sup>. Les adolescentes se distinguent notamment par un rapport à soi, tant physique que psychique, plus problématique (moins bonne confiance en soi, moins

bonne image du corps, plaintes psychosomatiques plus fréquentes, etc.) alors que les adolescents se particularisent, entre autres, par davantage de conduites à risque (plus grands consommateurs de drogues illicites, port moins fréquent de la ceinture de sécurité en voiture, plus adeptes de la violence physique, etc.).

## ...à l'usage étudiant

Chez les étudiants de 1<sup>re</sup> année de l'ULB, près de la moitié déclare un usage d'alcool au moins hebdomadaire<sup>6</sup>, usage qui a toutefois tendance à diminuer au cours des enquêtes. Cette habitude est rapportée comme étant plus fréquente le week-end qu'en semaine<sup>7</sup> où elle est davantage le fait d'étudiants vivant en dehors de la sphère familiale. Ce qui donne à penser que l'usage d'alcool chez les étudiants n'est pas nécessairement ou seulement lié au contexte universitaire. Les usagers hebdomadaires sont également davantage des polyconsommateurs que les usagers moins réguliers d'alcool<sup>8</sup>.

1 Piette et al., Enquête Santé et bien-être des jeunes (1988, 1990, 1992, 1994, 1998, 2002, 2006), Ecole de Santé Publique, ULB-PROMES.

2 Piette et al., Enquête sur les comportements de santé des nouveaux étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> candidature à l'ULB (1998-99, 2001-02, 2004-05), Ecole de Santé Publique, ULB-PROMES.

3 Bayingana K, Demarest S. et al., Enquête de Santé par interview 2004, Institut scientifique de santé publique, Service d'Epidémiologie, Bruxelles, IPH/EPI REPORTS N° 2006 - 034.

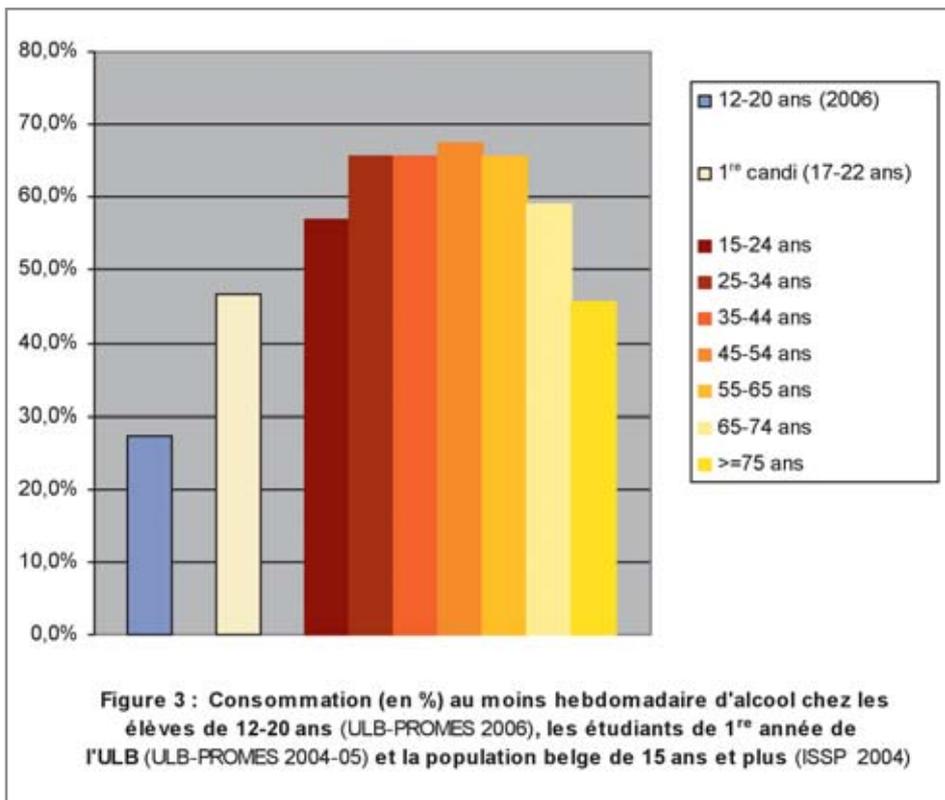
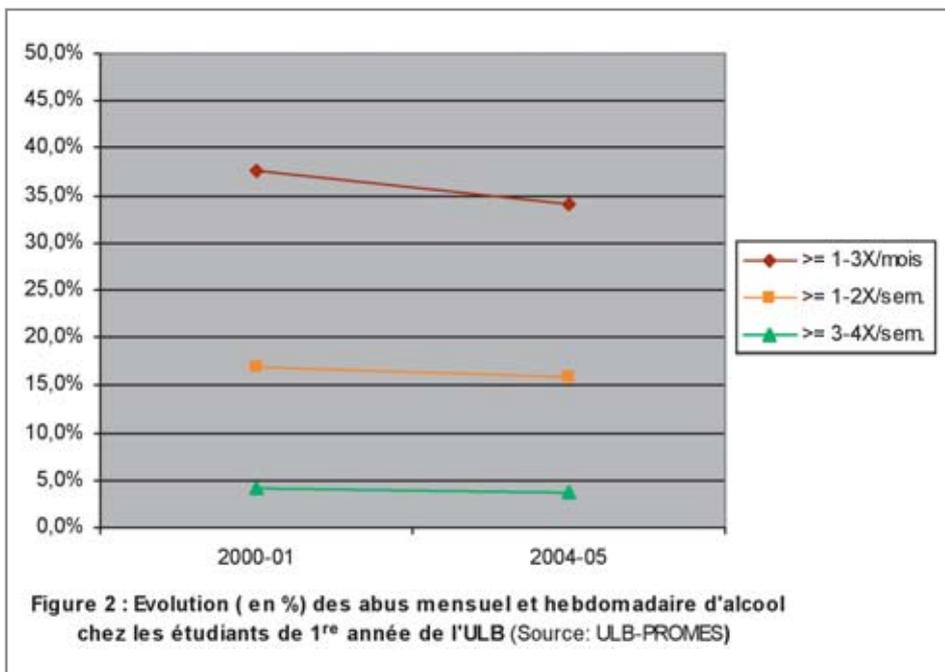
4 Les jeunes issus de milieux socio-économiquement défavorisés sont en plus grande proportion dans l'enseignement professionnel et technique que dans le général.

5 Cette distinction entre les sexes est vraisemblablement à rattacher à des processus différents de socialisation masculine et féminine qui vont intensifier des divergences physiologiques d'origine et façonner un rapport distinct des adolescents et adolescentes, des personnes de sexe masculin et féminin au risque et aux produits psychotropes.

6 En 2004-05, 47 % des étudiants rapportent boire de l'alcool chaque semaine et 8 % déclarent avoir une consommation d'au moins 10 verres par semaine.

7 Un peu moins de 4 % affirment une consommation uniquement en semaine.

8 Cette tendance au cumul des produits apparaît déjà chez les élèves du secondaire, où les consommations multiples s'accroissent au fur et à mesure de l'adolescence. Les adolescents passeraient d'une expérimentation segmentée des produits au cours des premières années du secondaire pour entrer dans des usages cumulés en fin de secondaire.



L'adoption de conduites abusives en matière d'alcool, mesuré par une consommation de 6 verres ou plus le même jour, reste relativement stable entre le début et le milieu de la décennie. Elles sont déclarées par un peu plus d'un tiers des étudiants comme étant au moins mensuelles et par un peu plus de 15 % comme étant au moins hebdomadaires (figure 2).

### ...en passant par l'usage adulte

Comparés aux consommations adultes, il apparaît que les usages d'alcool, au moins hebdomadaires, des étudiants ont tendance à s'inscrire dans un continuum de croissance débutée à l'adolescence et se poursuivant chez les adultes (figure 3). A l'inverse, les abus au moins mensuels qui se développent fortement au cours de l'adolescence ont tendance à culminer chez les étudiants pour diminuer, par la suite, dans la population adulte<sup>9</sup>. Ce point culminant semble refléter un type de consommation plus fréquent à la fois parmi l'ensemble des jeunes adultes par rapport aux autres tranches d'âge de la population belge et parmi les étudiants par rapport aux autres jeunes du même âge. Cette distinction entre étudiants et non-étudiants apparaît, notamment, dans d'autres enquêtes menées dans des pays avoisinants<sup>10,11</sup>.

En ce sens, l'univers étudiant, avec ses normes et valeurs propres, semble vraisemblablement renforcer une tendance à l'abus d'alcool préexistante chez les adolescents mais ne paraît pas jouer un rôle vraiment prépondérant dans le développement d'un usage régulier, important ou pas, d'alcool.

**Damien Favresse, SIPES-ULB (Ecole de Santé Publique)**

<sup>9</sup> Respectivement 25 %, 22 % et 20 % des personnes de 15-24 ans, de 25- 24 ans et de 35-44 ans rapportent une consommation de 6 verres ou plus le même jour, de manière au moins hebdomadaire, au cours des 6 derniers mois (Enquête de Santé par interview 2004).

<sup>10</sup> Gill Jan S., Reported levels of alcohol consumption and binge drinking within the UK undergraduate student population over the last 25 years, in *Alcohol and Alcoholism*, 37(2) :109-120, 2002.

<sup>11</sup> Beck F., Legleye S. et al., Les usages de produits psychoactifs des étudiants, in *Psychotropes*, 11(3-4) : 31-51, 2005.

## Les étudiants et l'alcool : pratiques et influences

La consommation de bière et parfois de spiritueux fait partie intégrante du folklore étudiant. Mais est-ce pour autant un problème ? Quelles sont les pratiques de consommation des étudiants, et quels sont les facteurs favorisant une consommation parfois déraisonnable ou inadéquate ?

Il ne s'agit pas de diaboliser toute consommation d'alcool, tous les jeunes n'ont pas le même profil de consommation, et tous les étudiants ne sont pas alcooliques, loin de là ! Seule une minorité présente une consommation problématique, mais les risques et les nuisances liés à

l'ivresse concernent une population bien plus large.

S'interroger et les interroger sur leur consommation, les motivations de celle-ci et les nuisances qui y sont liées constituent sans doute un premier pas éducatif. Même si les compor-

tements sont souvent similaires, la réalité de chacun des étudiants et de chacune des institutions est à prendre en considération pour mener réflexions et actions.

## De manière générale

L'alcool est très culturellement ancré et valorisé chez nous. Sa consommation est associée à la détente, la fête, l'amusement... Et à juste titre d'ailleurs : pour la grande majorité de la population, sa consommation n'est pas problématique. C'est le psychotrope le plus commun, le plus accessible et le plus culturellement admis dans notre société, même si, et nous pouvons nous en réjouir, la quantité bue par an et par habitant tend à diminuer depuis plus de quarante ans.

Cependant, cette tendance ne concerne pas toutes les tranches de la population. Depuis quelques années nous remarquons une féminisation et un rajeunissement de la consommation d'alcool; une augmentation importante des comportements de « Binge drinking » (consommation jusqu'à l'ivresse, encore appelée « biture express ») où l'alcool devient l'élément central, voire exclusif, de la fête; et les pratiques de polyconsommation restent importantes et sont parfois en augmentation pour certaines tranches de la population : 35 % des jeunes de 17 ans déclarent consommer alcool et cannabis, 10 % alcool et médicaments (enquête ESPAD 2005).

Les grandes tendances peuvent donc être résumées comme suit :

- les jeunes consomment de plus en plus tôt;
- ils consomment principalement pour l'amusement, parfois pour transgresser, ou plus rarement pour résoudre un mal-être;
- la consommation régulière tend à diminuer dans la population générale;
- la grande consommation augmente avec l'âge, cette tendance est stable;
- les garçons restent les plus grands consommateurs même si les filles tendent à boire plus qu'avant;
- les parents sont majoritairement au courant et d'accord que leurs enfants consomment des boissons alcoolisées, ce qui différencie fort l'alcool des autres psychotropes;
- le « Binge drinking » ou « Biture express » augmente partout en Europe (voir le compte rendu des ateliers pour une description plus précise).

## Mais en milieu étudiant, qu'en est-il ?

Peut-être pouvons-nous démarrer par quelques bonnes nouvelles : nous observons une consommation responsable et non problématique pour la majorité des étudiants et d'ailleurs certains étudiants mesurent les risques et les nuisances

liées à la « guindaille » et réagissent (par ex : « nouvelles » 24 h vélos organisées avec une approche poussée en réduction des risques, « Top gars » – le « guindailleur responsable » créé par et pour les étudiants, projets associatifs des FUCAM...).

La proportion d'étudiant(e)s « guindailleurs » réguliers est estimée à environ 25 % à 30 %. Cependant, un étudiant masculin sur dix est consommateur problématique et trois étudiants masculins sur dix déclarent s'adonner au Binge drinking au moins une fois par semaine – une fille sur dix chez les étudiantes (enquête Associate Universiteit, octobre 2007). Il semble donc pertinent de poursuivre les actions éducatives et en réduction des risques dans ce milieu spécifique.

## Qu'en pensent les étudiants ?

(Source : 'L'alcoolisation en milieu étudiantin' Delaunois B., Lizin S., mémoire non publié, UCL, 2002)

Les études supérieures restent la dimension principale de la vie de l'étudiant, cette période particulière est identifiée comme période de transition entre le milieu familial et l'entrée dans la vie professionnelle, c'est une période de responsabilisation, mais aussi une période « festive ».

Les représentations de la consommation d'alcool chez les étudiants restent globalement positives : la consommation est festive, conviviale, liée à l'amusement et considérée comme une source de détente.

Même si elle est parfois identifiée comme excessive par les jeunes eux-mêmes, elle est associée étroitement à la période des études et donc considérée comme transitoire. Une petite minorité d'étudiants considère la « guindaille » comme négative car, entre autres, considérée comme la cause de leur échec scolaire. La bière est préférée par une majorité de garçons, les alcopops par une majorité de filles. Et, de manière générale, la consommation d'alcool n'est pas une thématique identifiée comme prioritaire pour l'étudiant, contrairement à la fatigue, au stress ou à l'alimentation par exemple.

Toujours selon les étudiants, les facteurs favorisant la consommation d'alcool sont : la recherche de l'effet, la convivialité, le goût, la tradition et la pression des pairs à la surconsommation. Les facteurs limitant la consommation : la volonté de garder la maîtrise de soi, les limites physiques de l'étudiant, ou encore les effets, ce dernier étant à la fois facteur favorisant et limitant.

Encore selon les jeunes, les facteurs qui poussent à la surconsommation sont la valorisation culturelle, la tradition, le folklore, l'impression de temps libre, la pression des pairs (joutes, « à-fonds », tenir l'alcool), la valorisation de la cuite,

le « coulage » (bières gratuites ou presque), l'accessibilité financière, géographique, légale et médiatique, ainsi que la pression commerciale.

Les jeunes eux-mêmes utilisent leurs blogs pour valoriser et banaliser la surconsommation. Il est parfois de bon ton de se montrer en train « d'affonner » ou de vomir. La cuite est parfois connotée très positivement.

Ces représentations positives autour de l'alcool et des comportements de consommation, parfois problématiques, doivent être prises en compte pour réfléchir les actions de prévention et de réduction des risques. Une approche globale, privilégiant l'initiative étudiante, en réduction des risques et/ou des nuisances constitue une piste intéressante et globalement bien acceptée par les étudiants. Il est nécessaire également de ne pas sous-estimer la force mobilisatrice des étudiants eux-mêmes pour mener des actions pertinentes, novatrices et originales, pour autant qu'un soutien méthodologique et logistique puisse leur être offert.

## La pression commerciale, à travers la « lorgnette alcool »

Depuis une dizaine d'années, malgré quelques données encourageantes, on observe certaines tendances parfois plus préoccupantes : rajeunissement et féminisation de la consommation d'une part, et augmentation des comportements de « Binge drinking » d'autre part.

Nous pouvons légitimement penser que les stratégies marketing ne sont pas étrangères à ces trois tendances : alcopops aux couleurs et goûts de limonade; stratégies commerciales agressives et ciblées; ligue sportive au nom d'une bière; offensives marketing en milieu étudiant; multiplication de la pub au cinéma, sur le net et dans les événements largement fréquentés par les jeunes; banalisation, normalisation...

En effet, la pub (tous produits ou services confondus) est omniprésente dans notre quotidien. En moyenne, nous subissons près de 800 messages publicitaires par jour, mais si nous considérons toutes les formes publicitaires (internet, sms, marques visibles dans les films, les émissions, marques sur les produits en eux-mêmes...) alors ce chiffre peut grimper jusqu'à 15.000 messages par jour! Que nous percevons surtout inconsciemment...

Le cerveau a donc du mal à faire le tri, et commence à manifester une overdose. Les annonceurs doivent dès lors rivaliser d'ingéniosité et de créativité pour sortir du lot, ils adaptent leurs stratégies. Une piste éducative consiste donc à décortiquer, analyser et porter un regard critique sur ces nouvelles formes de communication commerciale.

Depuis quelques années, les annonceurs, en particulier les alcooliers, veulent se donner une



image éthique et montrer que leurs entreprises se conforment aux impératifs législatifs, aux enjeux sociaux, voire de santé publique. Mais il ne s'agit là que de nouvelles formes d'argumentation commerciale et de sensibilisation du monde politique afin d'éviter des réglementations plus contraignantes.

### Les étudiants, cibles de choix pour les alcooliers

Dans le monde étudiant, cible importante pour les alcooliers, les pratiques douteuses sont légions : contrats mirobolants avec les responsables de cercles étudiants – avantages en nature jusqu'à des dizaines de fûts gratuits (tous les principaux producteurs de bière) ou des centaines de bouteilles (marques de pastis, de rhum ou de vodka bien connues) et des sommes versées en cash en début d'année (jusqu'à 5000 euros!).

Comment refuser... Une aubaine pour les étudiants! Bien sûr, plus le volume écoulé sur l'année est important, plus les avantages grossissent... Pousser à la surconsommation devient donc un but en soit. Les produits sont parfois écoulés gratuitement ou à des prix hors concurrence (pastis à 0,25 €, ou bière à 0,50 €), et l'offre d'alcool devient l'élément déterminant pour choisir son séjour au ski comme on peut le voir sur les affiches promotionnelles de ces voyages...

Le secteur de la distribution n'est pas en reste : à certaines périodes de l'année (décembre ou juin après les examens, en début d'année

lorsque la fête bat son plein...), les rayons se remplissent et les stocks deviennent impressionnants; régulièrement de nouveaux produits sont testés dans ces surfaces proches des universités et hautes écoles : alcool en tube, « pecket pocket » et autres alcopops... Sans oublier le traditionnel « student welcome pack », action promotionnelle touchant la plupart des universités et hautes écoles où l'alcool occupe toujours une place centrale.

### Quelle réglementation ?

En Belgique, la législation réglementant la vente et la distribution des boissons alcoolisées est basée sur trois textes de références datant de 1939 et 1983. Avec une législation plus souple pour les boissons fermentées (bières) que pour le vin et les spiritueux. Nous ne sommes pas pour rien le pays de la bière, et ça se remarque jusque dans la législation, le lobbying politique du secteur a bien fonctionné.

Concernant les pratiques commerciales, rien n'existait jusqu'à mai 2005. A cette période, le ministre de la santé de l'époque, **Rudy Demotte**, a souhaité réglementer ces pratiques. Le secteur alcool a quant à lui dès lors proposé de rédiger une convention privée (signée par les alcooliers, les brasseurs, l'Horeca, le secteur de la distribution et les associations de consommateurs), censée répondre mieux aux attentes des consommateurs et du monde politique car adoptée par le secteur lui-même, plutôt que d'être imposée par une loi contraignante.

Cela représente une certaine avancée en la matière étant donné que rien n'existait précédemment. Mais, outre le texte encore trop flou et trop peu contraignant, la principale dérive réside dans le système même de convention privée. En effet, élaborer des codes de bonne conduite de manière à éviter, sciemment, l'adoption d'une loi permet de contourner facilement ce qui ne sont que des recommandations dénuées de force contraignante. C'est une tendance générale en Europe. Trouve-t-on normal qu'un secteur puisse rédiger lui-même les lois qui régissent leurs pratiques ? Devons-nous demander à l'industrie du tabac de réglementer son marché, ou à l'industrie pharmaceutique de décider de la politique en matière de soins de santé ?

Et qu'en est-il de l'indépendance de l'organe de contrôle ? Le JEP (Jury d'Éthique Publicitaire), même si sa composition a été revue dernièrement, reste constitué principalement d'annonceurs, de publicitaires et de médias. Il est donc juge et partie. Le JEP fait même de la pub pour se faire connaître (de peur de se voir remplacé par un organe de régulation publique, transparent, au pouvoir réellement contraignant, et aux missions de service public claires ?), ne soyons pas dupes de la manœuvre.

Des exemples de détournement, voire de non-respect de la convention, restent encore très fréquents. Ce qui témoigne donc de la faiblesse de ce mécanisme. Par exemple, il est dit dans la convention « *la publicité pour boissons alcoolisées ne peut pas donner une image négative de l'abstinence ou de la sobriété* », qu'en est-il alors de Georges Clooney qui se fait claquer la porte au nez car il n'a pas d'alcool ? Ou encore, « *La communication commerciale ne peut suggérer que la consommation de boissons contenant de l'alcool influence positivement les performances sportives* », quid alors de ces jeunes gars qui courent, roulent ou skient derrière des canettes de bière, ou même de notre championnat de football qui porte carrément le nom d'une bière nationale ?

Et les exemples de ce type sont légions. Pris séparément, nous serions tentés de dire que cela reste anodin, mais mises ensemble, ces pratiques instillent une vraie culture omniprésente de l'alcool, et ce, dès le plus jeune âge. D'ailleurs, nous est-il possible d'envisager une fête, un repas, une soirée sans alcool ?

### Recommandations

Il ne s'agit donc pas de prôner une quelconque forme de prohibition ou de renforcer fortement une législation qui est déjà difficile à appliquer sur le terrain, mais bien de privilégier les pistes éducatives, limiter le flou juridique en la matière, et créer un Conseil fédéral de la publicité, qui soit principalement public, au fonctionnement

transparent et au pouvoir réellement contraignant.

En milieu étudiant, quelques pistes éducatives peuvent être envisagées :

- partir des représentations étudiantes; éviter toute stigmatisation;
- ne pas diaboliser, mais ne pas banaliser non plus;
- privilégier l'éducation participative et le soutien aux initiatives étudiantes;

- ne pas fermer les yeux sur les pratiques et favoriser la cogestion entre étudiants et autorités académiques (charte de bonnes pratiques, convention de collaboration, interdiction de certaines formes de sponsoring);
- réduire les risques et les nuisances (campagnes de sensibilisation);
- s'intéresser de plus près aux étudiants ayant une consommation problématique, faire connaître les lieux d'aide;

- prêter attention aux polyconsommations (tabac, cannabis, médicaments, XTC, cocaïne...);
- limiter l'impact des pratiques commerciales;
- limiter l'hyper-accessibilité géographique et financière du produit;
- développer l'esprit critique du consommateur... de pub.

**Martin de Duve**, Directeur d'Univers santé, pour le Groupe porteur « Jeunes et alcool »

## QUELQUES RÉALITÉS DE TERRAIN

### L'UCL

La consommation d'alcool en milieu étudiant est une réalité de terrain que nous constatons tous chaque jour.

Son origine est multiple et certains facteurs ont été rappelés ce matin; il s'agit d'un phénomène qui, au niveau de l'enseignement supérieur, vient après une consommation d'alcool déjà significative dans l'enseignement secondaire, que ce soit à l'occasion de fêtes, de rencontres, mais aussi à l'occasion de défis qui sont fréquents dans la période d'adolescence. La banalisation de l'alcool en famille joue aussi un rôle. L'environnement de liberté qui s'offre aux jeunes notamment lorsqu'ils logent sur les sites universitaires ou ceux des hautes écoles complique quelque peu le problème car le contrôle social est plus limité; le contexte du début de l'année académique favorise également, notamment par les baptêmes, une consommation d'alcool même si la consommation responsable est encouragée par les autorités universitaires et dans certains cas par les responsables de cercles ou de régionales.

Nous devons par ailleurs constater dans les cercles étudiants le passage occasionnel de la consommation festive à des débordements qui sont intolérables; ceux-ci sont parfois favorisés par les grands alcooliers qui profitent de l'occasion pour se constituer une clientèle d'avenir (Ricard est un bon exemple, en mettant en avant la convivialité) et ainsi sponsorisent largement les festivités organisées.

Nous avons toutefois des responsables conscients qui développent une action à l'égard de tous les étudiants.

Dans les réalités de terrain, on constate l'impact de plusieurs actions comme « *Top gars* »,

« *Vas-y-mollo* », les conséquences positives des thèmes abordés lors des formations des animateurs et des responsables de soirées, mais ces actions ne touchent pas toujours le jeune sur le terrain, qui souhaite à certains moments s'éclater en abandonnant tout contrôle de lui-même. L'Université a également mis en œuvre la charte Aune, la charte de l'animation universitaire étudiante qui prévoit des règles notamment des limites de temps pour les soirées, ainsi que la charte relative aux baptêmes qui permet le baptême sans alcool, et envisage plusieurs règles de bonnes conduites.

On peut également signaler l'action menée depuis deux ans par le Vice-recteur aux affaires étudiantes qui exige de l'étudiant dont l'état d'ébriété entraîne une aide à rentrer chez lui des peines réparatrices au profit de la communauté universitaire.

C'est au sein des jeunes eux-mêmes que les garde-fous doivent être mis en œuvre et c'est avec eux que nous pouvons penser aux conséquences des actes d'alcoolisme excessifs sur soi et sur autrui.

Certes la prise de risque fait partie de la construction de la personnalité et la tranche d'âge est concernée dans l'enseignement supérieur.

Nous ne pouvons pas interdire aux jeunes de boire mais nous devons mieux les informer sur les seuils de consommation à partir desquels ils mettent leur santé en danger.

Nous pourrions dès à présent réfléchir au développement d'actions comme celle qui a eu lieu lors des dernières 24 heures vélo c'est-à-dire une place sans alcool pour ceux qui le souhaitent; chaque été, lors des fêtes de Bayonne qui ont une ampleur plus importante que les

24 heures vélo, il existe aussi des lieux qui invitent à faire la fête autrement et qui montrent que l'on peut s'amuser sans se saouler et sans se mettre en danger.

La pratique a été élargie en maintenant ouvert toute l'année un bar étudiant dans lequel l'alcool n'a pas droit de cité; il est fréquenté et ceux qui y vont constatent qu'on peut s'amuser sans boire; les jeunes savent aussi que ce lieu ne connaît pas de bagarre et qu'on n'y manquera pas de respect l'un vis-à-vis de l'autre. Une autre piste consiste dans une limitation des open bars, ces lieux où, moyennant un ticket d'entrée relativement modique, l'alcool est servi gratuitement et à volonté toute la soirée.

Une feuille de route interne aux institutions pourrait dans ce cadre exiger soit une interdiction de ces pratiques ou à tout le moins un nécessaire équilibre entre le prix payé et les boissons consommées ce qui n'est actuellement pas le cas dans certaines soirées notamment les « Coronas ».

Maintenons l'effort de formation, augmentons la sensibilisation de tous, construisons ensemble des lieux dans lesquels on s'amuse sans consommation excessive d'alcool et cela profitera à tous en favorisant le respect de chacun.

Nous devons passer d'une société où nous cessons de nous poser les uns aux autres la question « Que faites-vous dans la vie ? » à une société où nous nous demandons mutuellement « Que faites-vous de votre vie ? »

**Michel Taverne**, Directeur de l'Administration des affaires étudiantes, Université catholique de Louvain

Deux sites à consommer sans modération  
[www.jeunesetalcool.be](http://www.jeunesetalcool.be) et [www.univers-sante.ucl.ac.be](http://www.univers-sante.ucl.ac.be)

# Le contexte montois des FUCaM



Photo © Fotolia

Pour comprendre tant le phénomène de l'alcool en milieu étudiant que le sens des mesures prises pour le contenir et le gérer, il importe de saisir le contexte institutionnel des FUCaM. Les Facultés universitaires catholiques de Mons constituent une université de petite taille (1300 étudiants) qui existe depuis 112 ans. Jusqu'il y a 15 ans, la grande majorité des étudiants entrant dans l'institution passaient par le « baptême », rite initiatique d'entrée dont l'alcool (la bière particulièrement) était un breuvage quasi sacré. Il convient cependant de relever que la consommation d'alcool se déroulait dans un cadre estudiantin qui la valorisait mais aussi – dans une certaine mesure – la contrôlait. Les évolutions de la société et de la mentalité de ses membres, les attentes individuelles, le rejet de certaines formes d'action collective (...) ont provoqué aujourd'hui une nette diminution de cette pratique de « bleussaille et une minoration du nombre de « baptisés » (environ 25 % des

étudiants en 1<sup>er</sup> baccalauréat). Notons bien que les pratiques de consommation d'alcool dépassent largement le cadre du cercle étudiant en charge du maintien du folklore. Ce dernier a saisi la nécessité de s'ouvrir à la majorité des étudiants (les non-membres), et l'importance de contenir les effets collatéraux de l'usage abusif de boissons alcoolisées. Ainsi, en 2007, l'institution (via la direction, le CPPT, le personnel...) et les étudiants ont décidé de mettre en œuvre une politique concertée en cette matière.

## Des principes et des objectifs

Une institution universitaire porte une responsabilité sociale en matière de santé publique et de conscientisation par rapport aux assuétudes, notamment celles qui se développent durant le parcours de l'étudiant. Ce principe est important parce qu'il cadre l'action institutionnelle, non pas sur un plan contraignant et juridique

(les étudiants sont majeurs et libres de leurs actes dans un cadre réglementé) mais sur un plan éthique et éducatif qui pose l'expérience universitaire comme la cristallisation subjective, dans des lieux et à des moments divers, d'apprentissages multiples de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir, pour reprendre une nomenclature classique.

Les étudiants ont traduit cela d'une façon plus pragmatique : il y a une vie associative en dehors des cours et elle est formatrice; elle génère des amusements qui ne riment pas avec l'abus d'alcool.

## Des actes

Les organisateurs des festivités étudiantes, notamment la « bleussaille », ont ainsi ordonné que cette période d'intégration soit sans alcool pour les nouveaux arrivants. Lors des autres manifestations (soirées dansantes, « guindailles », sorties collectives...), un cadre sécurisé est mis en place. Il se marque par la présence de services reconnus de gardiennage, des actions « Bob », des sorties organisées en car, des hébergements possibles, si nécessaire, sur les lieux festifs, la consigne (forcée) de clés de voiture, le refus d'entrée aux soirées (sur le site) aux personnes déjà en état d'ébriété...

Les – rares – débordements sont sanctionnés par la direction, après instruction du dossier. Ils peuvent donner lieu à des mesures contraignantes de rétorsion (non-autorisation de soirées, paiement des dégâts...) prises unilatéralement par le rectorat.

Cette année, un projet associatif (inscrit dans le cursus obligatoire des 3<sup>e</sup> Bac) de 8 étudiants, « Responsable party » s'est créé avec l'objectif d'inciter les jeunes fêtards à adopter un comportement plus civique avant et après les soirées, en les sensibilisant aux différents problèmes liés à l'abus d'alcool ainsi qu'à un certain respect de l'autre et de l'environnement. Cinq axes ont été définis : le danger au volant, les rapports sexuels non protégés, le respect de l'environnement, la violence, les nuisances sonores. Le tableau ci-dessous présente les activités menées et j'ajoute, remarquablement menées.

- distribution de tracts de sensibilisation « Responsable party » à Mons, à la place du Marché aux herbes et au Waux-hall. Distribution de préservatifs à ces mêmes endroits;
- constitution d'un réseau (Univers santé asbl, Programme de Prévention des assuétudes de la Ville de Mons...);
- participation des membres du projet à un programme de formation par le service (susnommé) de la Ville de Mons;

- campagne d'affichage dans la ville de Mons (cafés, universités, rues...);
- organisation d'un concert rock « Responsable » au café « Finzerb »;
- organisation d'une soirée « Responsable party ». Concrétisation finale de la campagne de sensibilisation : volume sonore réduit de la sono, verres biodégradables, présence d'un stand Bob...

### Une situation toujours préoccupante

Ces actions ne doivent pas occulter la pression considérable que les distributeurs et producteurs de boissons alcoolisées mettent sur les

associations étudiantes. Les tentations sont multiples et attractives : sponsoring, conditions exceptionnelles, prêts de mobiliers HORECA, voyages, événements publicitaires, sportifs, culturels offerts... De plus, les comportements consuméristes des jeunes évoluent (« binge drinking », consommation d'alcool de plus en plus tôt...) marquant ainsi une difficulté récurrente et caractéristique de notre société, celle de gérer sans excès, en respect du collectif, sa liberté et la relative autonomie y afférente.

### Des perspectives

Le travail effectué par les étudiants et l'institution pour conscientiser aux assuétudes et à leurs

effets collatéraux est en cours. Nous pouvons espérer des résultats sur des court et moyen termes. Cependant, nous agissons de concert dans une société du risque, une société incertaine, sans garantie d'éventuels dérapages, sans pouvoir anticiper ce que seront les nouvelles tendances, les nouveaux comportements. Mais l'essentiel est que nous veillons et agissons, à notre mesure.

**Philippe Scieur,**  
Vice-recteur des FUCaM

## La situation aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix

Aux FUNDP à Namur, les activités de loisir estudiantines sont encadrées par l'institution, principalement par le Secteur Social.

L'Assemblée Générale des Etudiants (AGE) est l'organe officiel de représentation et d'animation des étudiants. Elle coordonne l'activité festive et culturelle en regroupant les différents acteurs de la vie estudiantine : cercles, kots à projets, régionales...

Dans chaque local de cercle il existe un bar, ouvert de 12 à 18 heures (les locaux de cercles sont la propriété des FUNDP). Le président du cercle doit veiller à y maintenir une consommation de bière raisonnable.

Les soirées se déroulent soit dans les cercles, soit au « bunker », salle qui peut accueillir 900 étudiants. Chaque soirée est organisée par un comité d'étudiants qui en font d'abord la demande, puis qui sont responsables du bon déroulement de l'activité.

La consommation de boissons alcoolisées est réglementée : généralement, seules des bières sont servies, sauf autorisation exceptionnelle.

C'est le secteur social qui négocie les contrats avec les brasseurs, ce qui permet d'opérer une certaine régulation.

Malgré cette organisation, des problèmes peuvent survenir : violence dans les soirées suite à des excès de consommation, étudiants qui boivent de façon excessive dans les cercles...

Fin de l'année 2006-2007, différentes opportunités se sont conjuguées : d'une part la prise de conscience des étudiants organisateurs de soirées et des responsables des FUNDP de la nécessité de faire face à des problèmes liés à la consommation d'alcool, et d'autre part une proposition d'intervention de l'asbl Sésame, centre namurois d'accueil et de soins pour toxicodépendants et proches. Par ailleurs, il existait un souhait de redévelopper des actions de promotion de la santé au Centre médico-psychologique des FUNDP.

Un projet commun s'est élaboré, avec comme philosophie de base de mettre en place une dynamique durable plutôt que de développer une campagne ponctuelle. Le projet privilé-

gie la participation active de la communauté étudiante dans les choix, les décisions et la mise en place d'actions. L'alcool est le point focal, mais l'objectif général vise le bien-être global de l'étudiant et la consommation responsable, dans une optique de réduction des risques.

Les premières étapes du parcours sont réalisées : différentes rencontres entre les professionnels de Sésame et les FUNDP (secteur social, étudiants, conseil des affaires sociales...), élaboration d'une convention, réunion avec les délégués de l'AGE. Pour le 2<sup>e</sup> quadrimestre de 2007-2008, des groupes de discussion avec les étudiants des différents cercles, régionales et kots à projet sont mis sur pied. Sésame et le CMP ont élaboré un canevas de réunion, permettant de cerner les attentes et représentations des étudiants. L'analyse du contenu de ces réunions fournira la base des propositions d'action pour le programme.

**J-R Honorez,** Directeur du Secteur social,  
**J Delville,** Directrice du Centre médico-psychologique

« Si le jeune n'arrive pas à être grand dans ses réussites, il sera grand dans l'échec et les prises de risques » (Philippe Jeammet)

## Le PSE libre du Brabant wallon

Le PSE libre du Brabant wallon, antenne de Wavre, a deux écoles de l'enseignement supérieur non universitaire sous tutelle (1000 élèves). Ces deux écoles sont installées à Louvain-la-Neuve (sur un site universitaire) dans le Brabant wallon. Il s'agit de l'Institut Cardijn qui forme

des assistants sociaux et de l'ENCBW qui forme des instituteurs et des régents.

Nos observations sur le terrain sont du type empirique et se basent sur :

- les visites médicales;
- un questionnaire distribué lors de la visite médi-

cale qui sert de point de départ à l'échange avec l'étudiant;

- les échanges lors de notre permanence hebdomadaire en santé à l'ENCBW.

Les étudiants ne semblent pas s'identifier comme étant alcooliques et ne semblent pas

considérer qu'ils aient un souci avec l'alcool. Mais ils se *questionnent* : « Mon comportement vis-à-vis de l'alcool est-il normal ? » « Si après la période de baptême, je ne savais pas m'arrêter ? » « Si j'y prends goût ? ».

Ils *s'inquiètent* : boire est « normal » dans la culture estudiantine mais leur grande crainte est de perdre le contrôle d'eux-mêmes.

Lors de nos permanences, certains étudiants (très minoritaires) nous ont parlé de leur mauvaise relation à l'alcool. Celui-ci étant perçu comme la fuite d'un « mal-être » vécu plus intensément. Certains étudiants arrivent dans l'enseignement supérieur après quelques échecs, et une mauvaise estime de soi pourrait être l'élément central du problème. L'alcool ne serait alors que la partie visible de l'iceberg.

### Quelles sont nos actions en place et nos perspectives ?

La première prévention nous semble être la construction d'une bonne estime de soi. Nous abordons déjà régulièrement ce thème avec

nos étudiants et élèves lors d'animations dans nos écoles.

Travailler en amont, c'est-à-dire avant l'arrivée des étudiants dans le Supérieur. En partenariat avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut, nous menons actuellement une enquête dans nos écoles secondaires en vue de mettre des actions pertinentes en place.

Notre questionnaire du début de visite médicale est une porte d'entrée très intéressante mais il pourrait être retravaillé. Par exemple, la question de l'alcool pourrait être plus ciblée.

Les étudiants sont très sensibles à garder le contrôle de leur vie. Démontrer comment les publicitaires les manipulent semble très efficace en matière de prévention. Le prix des consommations et la responsabilisation des présidents de cercles et autres responsables de débits de boissons sont également des pistes intéressantes.

Nous veillons à être particulièrement vigilants à ce sujet lors de nos permanences et lors de la visite médicale. La thématique de l'alcool est

régulièrement mise en évidence sur nos points d'affichage au sein de l'école.

Il semblerait que, tant le rapport à l'alcool que l'image de l'alcool évoluent dans notre société. Les filles comme les garçons semblent touchés par la problématique. En tant que PSE, nous sommes donc confrontés à ce problème.

Le PSE a un accès facile aux étudiants et à une série d'informations sur leur santé mais n'a que peu de temps et de moyens pour les « traiter ». De manière ponctuelle et grâce à des partenariats (Univers Santé, CLPS, OSH), nous avons eu et avons l'occasion de recueillir et d'analyser des données concernant la santé des étudiants et de mettre en place des actions pertinentes.

Nous sommes interpellés par les étudiants et sommes **réceptifs** à l'idée de mettre des **actions** en place ou tout au moins de proposer une **écoute active** et un **relais** concernant cette question.

**Anne-Catherine Jacquet**, PSE libre du Brabant wallon

## LES ATELIERS

# Réduction des risques et des nuisances



**Maryse Degraen**, chargée de projets à l'asbl Modus Vivendi, a présenté le travail de son association en la matière, en insistant tout d'abord sur la distinction fondamentale entre la réduction de l'usage (prohibition) et la réduction des dommages dus aux produits. Il n'importe pas ici que le produit consommé soit licite, comme l'alcool, ou non. Ce qui compte c'est d'offrir aux jeunes une information fiable leur permettant de faire leurs propres choix en connaissance de cause.

Pour ce faire, Modus Vivendi est présent depuis de nombreuses années sur des lieux festifs, qui semblent un bon endroit pour délivrer un message non culpabilisant aux jeunes.

L'asbl y distribue une série de mini-brochures

présentant les risques de diverses substances, dont l'alcool. Ces documents visent les consommateurs, et non la prévention de l'usage (certains, confondant usage et dommage, y ont d'ailleurs vu une incitation à la consommation plutôt qu'une gestion pragmatique de celle-ci). Une autre caractéristique du travail de l'asbl est de mettre le jeune au cœur du travail de prévention, en lui reconnaissant un rôle positif d'acteur auprès de ses pairs. Cela a le double avantage de favoriser l'acceptation des messages par la 'cible', et aussi d'aider dans certains cas l' 'émetteur' à revoir son schéma de consommation personnelle.

L'animateur de l'atelier, **Martin de Duve** (Uni-

vers santé asbl), a permis ensuite à des étudiants d'une haute école carolorégienne de témoigner de leur sens des responsabilités par rapport au maintien de l'intégrité et de l'hygiène des lieux de soirées, ainsi que les efforts consentis par rapport aux nuisances sonores.

D'autres interventions ont porté sur une « guindaille éducative » d'un service PSE (qui n'exclut pas de consommer en s'informant), et aussi sur l'importance de ne pas ignorer les parents des étudiants.

Une intervention a porté sur la situation particulière de Mons, qui compte relativement peu d'étudiants, disséminés dans la ville, et où des jobistes permettent aux permanents de garder le contact avec la réalité du terrain. On y a souligné comme chez Modus Vivendi la grande efficacité de distribution de matériel d'information aux étudiants par des étudiants : cela marche 15 à 20 fois mieux ! Sans nier les mérites d'une approche réaliste de la réduction des risques, **Philippe Bastin** (asbl Infor-Drogues) a évoqué l'écueil d'une trop grande dilution de l'autorité, et stigmatisé les dangers de pouvoirs publics 'post-modernes' qui renonceraient à leur rôle de régulation en rejetant l'entière responsabilité des dégâts de la consommation sur les consommateurs eux-mêmes.

**Christian De Bock**, journaliste

# Alcool et santé, quels risques à court, moyen et long terme ? En quoi les équipes PSE sont-elles concernées ?

Si on assiste, en Europe, à une diminution de la consommation générale d'alcool depuis 40 ans, la consommation de type « Binge drinking » augmente fortement, se féminise et atteint un public de plus en plus jeune.

Deux axes principaux de définition existent. Le premier, quantitatif, indique qu'il s'agit d'une consommation de 5 à 6 unités d'alcool dans un même moment (une soirée par exemple); le second, qualitatif, et, a priori, plus adéquat, indique qu'il s'agit d'une consommation jusqu'à l'ivresse et pour l'ivresse, aboutissant à l'abus et la perte de contrôle.

Le Belge est, en regard des autres Européens, un buveur régulier moyen (15<sup>e</sup> sur 21), mais il est, par contre, un grand Binge drinker (3<sup>e</sup> sur 25).

A 17 ans, 46 % des jeunes déclarent avoir consommé de façon excessive (5 verres ou plus) au moins 1 fois durant les derniers 30 jours et 2,3 % des jeunes déclarent 10 comportements de Binge drinking durant les 30 derniers jours, soit un jour sur trois (source : enquête ESPAD 2005).

Quels sont les risques du Binge drinking ?

**A court terme**, conduites à risque

- conduite de véhicules;
- actes sexuels risqués (non protégés, non désirés ou encore grossesses non désirées, par vomissement du contraceptif par exemple);
- violences;
- autres consommations (polyconsommation de psychotropes);
- accidents, passages à l'acte suicidaires facilités par le caractère désinhibiteur du produit;
- ...

**A moyen terme**, effets méconnus mais réels, après un an de comportements de Binge drinking réguliers en milieu étudiant :

- diminution de l'attention, de la concentration, de la mémoire;
- fonctions exécutives amoindries;
- mais aussi troubles cérébraux : activité réduite et dérégulée;
- alcool = neurotoxique. En consommation chronique il provoque des lésions structurelles du

cerveau (atrophie, épilepsie); dans le cadre du Binge drinking, il provoque des désordres fonctionnels uniquement mais... les sevrages répétés mettent en souffrance le cerveau, et chez les adolescents ces désordres sont délétères pour la constitution des réseaux neuronaux.

**A long terme**

- désinvestissement scolaire ou professionnel;
- hypothèse de continuité : l'alcoolisme chronique peut se développer pour une petite minorité d'étudiants;
- dépression, anxiété : s'agit-il d'une cause ou d'une conséquence ? Difficile à dire...

Le Binge drinking représente donc un phénomène quelque peu inquiétant pour les acteurs de la santé publique, de l'éducation et de la jeunesse. Mais les données sont encore insuffisantes pour bien saisir la problématique dans son ensemble;

- l'abus d'alcool peut également freiner le développement synaptique du cerveau chez les jeunes.

(Source : MAURAGE P., chercheur en neuropsychologie, UCL)

Pour le **D<sup>r</sup> Emmanuel Pinto**, chef de clinique en psychiatrie au CHU de Liège, l'alcoolisation aiguë de type Binge drinking et la dépendance à l'alcool sont deux phénomènes différents. Les étudiants qui s'adonnent au Binge drinking parviennent à arrêter de boire pendant le blocus : ils ne sont donc pas dépendants. Toutefois, si le Binge drinker ne deviendra pas forcément dépendant, l'expérimentation de l'alcool sur le mode Binge drinking et la répétition de l'alcoolisation peuvent favoriser l'évolution vers la dépendance.

## La prévention : en quoi les équipes PSE sont-elles concernées ?

On ne peut pas faire peur aux étudiants en leur disant qu'ils vont devenir dépendants car tous ne le deviennent pas.

Une des pistes de prévention consiste à présenter aux jeunes les formes de risques qu'ils encourrent en soulignant, d'une part, les effets immédiats

de la consommation paroxystique (violence, accidents, coma...) et d'autre part, les effets à moyen terme, notamment sur leurs capacités à rester efficaces dans leurs études.

Il s'agit donc de les responsabiliser individuellement sur les risques qu'ils encourrent.

Les équipes PSE constatent que les jeunes parlent rarement du problème d'alcool. Ils abordent cette question lorsque se pose un autre problème comme la consommation de cannabis, un état dépressif, des idées noires... Dès lors, comment faire de la prévention en matière de consommation d'alcool quand on sait que les jeunes nient les problèmes qu'il peut engendrer ?

**Myriam Provost**, médecin des étudiants à l'UCL, pense que les acteurs de première ligne, présents dans les points santé des écoles, peuvent être proactifs en abordant la consommation d'alcool de manière indirecte. Par exemple, à l'occasion d'une consultation pour excès de poids, le médecin peut insister sur l'apport calorique important de l'alcool. Il est aussi possible d'aborder la consommation d'alcool lors de la prescription de médicaments pour lesquels l'alcool est contre-indiqué.

Toujours selon elle, il est important de faire connaître au sein des institutions des lieux (comme les points d'écoute) où les jeunes peuvent parler, en toute confidentialité, d'un problème d'alcool concernant un proche, et recevoir des conseils quant à une manière efficace de réagir, de poser des limites.

Le D<sup>r</sup> Pinto propose de sensibiliser les jeunes sur le fait que tous les produits mis à leur disposition sont formatés par les publicitaires et les alcooliers pour les faire entrer dans une logique de consommation qui risque de les conduire à la dépendance.

Dire aux jeunes qu'ils sont manipulés, privés de leur liberté et qu'ils risquent de déboucher sur quelque chose qu'ils ne contrôleront plus est peut-être plus parlant que d'attirer l'attention sur les risques pour leur santé physique.

**Colette Barbier**, journaliste

Le Groupe porteur 'Jeunes et alcool' vous invite à une Table ronde bruxelloise 'L'alcool chez les jeunes : qu'en est-il et qu'en faisons-nous ?' le 5 novembre 2008.

Cette journée s'adresse aux acteurs bruxellois de la prévention des assuétudes, aux

professionnels de la santé des jeunes ainsi qu'aux représentants des milieux de jeunes. Quatre types d'enjeux seront soulevés en atelier : éducatif, économique/législatif, culturel et sanitaire.

Cela se passera de 9 à 16 heures au Centre

culturel de Woluwé-St-Pierre, avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles.

L'inscription est de 10 euros et inclut l'accueil, le repas de midi, les documents de travail et les actes de la journée.

*Renseignements : univers-sante@uclouvain.be*

# Offre d'outils et d'accompagnement

Les membres du Groupe porteur « Jeunes et alcool » vous proposent une série d'outils et d'offres de services sur lesquels ils vous est pos-

[ALFA Liège \( asbl. Service de santé mentale et de prévention des assuétudes \)](#)

- Encadrement des équipes pédagogiques pour la gestion des situations de crise et suivi
- Formation des équipes pédagogiques à la démarche préventive en vue de développer des actions, d'utiliser ou créer des outils, à partir des ressources locales

- Pour les équipes PSE : transfert de compétences.

Contact : Centre Alfa, rue de la Madeleine 17, 4000 Liège. Tél.: 04 223 09 03.

Courriel : [alfa\\_prevention@hotmail.com](mailto:alfa_prevention@hotmail.com).

Internet : [www.centrealfa.be](http://www.centrealfa.be).

[Prospective Jeunesse \( asbl. Service de prévention des assuétudes et de l'usage des psychotropes \)](#)

- Formation de 3 jours des équipes pédagogiques (sensibilisation des adultes-relais à la complexité de la question des consommations)

- Accompagnement : expérimenter un projet à partir des ressources locales, appui méthodologique

- Supervision d'équipe

- Entretiens individuels et familiaux

- Centre de documentation (bientôt en ligne)

- Cahiers de Prospective Jeunesse, publication de l'association

Contact : Prospective Jeunesse,

sible de vous appuyer pour mener à bien des actions de prévention de sensibilisation, ou encore de formation. Les actions, outils et autres

*chaussée d'Ixelles 144, 1050 Bruxelles.*

*Tél.: 02 512 17 66.*

*Courriel : [info@prospective-jeunesse.be](mailto:info@prospective-jeunesse.be).*

*Internet : [www.prospective-jeunesse.be](http://www.prospective-jeunesse.be).*

[Infor-drogues \( ASBL. information. aide et conseils quant à la problématique des drogues \)](#)

- Permanence téléphonique 24/24h :

02 227 52 52

- e-permanence

- Centre de documentation (bientôt en ligne)

- Aide individuelle pour les usagers de drogues et leur entourage

- Modules de formation pour différents professionnels ou équipes

- Appui méthodologique

- Accompagnement d'équipes et de projets

- Expertise, organe d'avis

- Mise à disposition d'outils

Contact : Infor-Drogues, rue du Marteau 19,

1000 Bruxelles. Tél.:02 227 52 56.

Courriel : [courrier@infor-drogues.be](mailto:courrier@infor-drogues.be).

Internet : [www.infor-drogues.be](http://www.infor-drogues.be).

[Univers santé \( ASBL. information. formation et actions en santé en milieu étudiant et jeune adulte \)](#)

- Expertise de l'action « santé » et des démarches globales en milieu étudiant

supports ne vous sont pas présentés ici dans le détail mais les infos sont disponibles aux coordonnées ci-dessous.

- Coordination du projet « Jeunes et alcool »

- Travail avec les réseaux

- Rôle d'interpellation politique

- Actions de sensibilisation et de réduction des risques en milieu étudiant (Opération « étudiants » des 24h vélo, campagne « Top gars », « alco-test » et carnet « Qu'est-ce que tu bois ? », Atout santé « alcool » - fiche d'informations, publication « Les publicitaires savent pourquoi »...)

- Centre de documentation

- Mise à disposition d'outils (affiches, brochures, tests, préservatifs...)

- Soutien aux initiatives étudiantes

Contact : Univers santé, Place Galilée 6,

1348 Louvain-la-Neuve. Tél.: 010 47 28 28.

Courriel : [univers-sante@uclouvain.be](mailto:univers-sante@uclouvain.be).

Internet : [www.univers-sante.be](http://www.univers-sante.be).

Pour l'ensemble des actions et outils cités ici, plus d'informations sont disponibles sur les sites internet respectifs. Par ailleurs, n'hésitez pas à nous contacter afin de voir ensemble les possibilités qui s'offrent à vous.

**Martin de Duve**, Directeur d'Univers santé, pour le Groupe porteur « Jeunes et alcool »

## Bonus

### Deux exemples récents de dérives du secteur

#### Schumi, la métastase de Bob

En avril 2008, les abribus de Bruxelles<sup>1</sup> se sont parés d'un apparent civisme « responsable ». Bacardi et Schumacher nous conseillaient « Si vous sortez ce soir, prenez un taxi ». C'est sympa, on n'y aurait pas pensé tout seul. Après les campagnes « Bob » initiées par les producteurs de bière, voici la campagne « Schumi », initiée par un producteur d'alcool fort. Leur point commun : pas de sortie sans alcool<sup>2</sup>, beaucoup d'alcool. Votre unique responsabilité est tantôt de désigner un Bob, tantôt de payer un taxi. L'affiche s'adresse à nous en anglais, c'est plus

classe. D'ailleurs, on est entre gens branchés, ça se voit au premier coup d'œil. Ici pas de bière populaire, ni de slogan macho, encore moins de déhanchés lascifs, rien que du haut de gamme : alcool blanc ou coquetels délicats savourés entre gens riches et responsables. Alors pourquoi une telle affiche aux arrêts de bus au lieu des pages en papier glacé des magazines de luxe ?

« L'alcool fort c'est ce qu'on boit, nous les champions » voilà la confiance adressée au petit

<sup>2</sup> Voir à ce propos le point de vue d'Infor-Drogues :

<http://www.infordrogues.be/id/articles.php?lng=fr&pg=156#13>. La récente campagne « Alcool & Drogues, le vrai et le faux » démontre qu'il est possible de tenir un discours responsable sur cette thématique : [http://www.infordrogues.be/ida/pdf/INFOR\\_downl\\_brochure.pdf](http://www.infordrogues.be/ida/pdf/INFOR_downl_brochure.pdf) (pages 25 et 26).

people, « et d'ailleurs plusieurs verres plutôt bien remplis... ». Le but de ce type de campagne est de fixer le véritable enjeu d'identification sur la consommation d'alcool. Prendre un taxi n'est qu'un conseil et n'est absolument pas mis en valeur puisque l'image du taxi est totalement absente et sa référence faite dans un anglais compliqué pour le commun des mortels.

Bref, cette campagne est une preuve supplémentaire que la « responsabilité » de l'industrie reste bel et bien de vendre ses produits. Même quand elle prétend, de manière hypocrite, le contraire<sup>3</sup>...

<sup>3</sup> Cela s'applique aussi à l'industrie du tabac, voir

[http://www.infordrogues.be/pdf/educ\\_perm/2006/reacti\\_on\\_id\\_rodin\\_crioc.pdf](http://www.infordrogues.be/pdf/educ_perm/2006/reacti_on_id_rodin_crioc.pdf)

<sup>1</sup> Et du monde entier puisque cette promotion va toucher « dans un premier temps » 40 pays : <http://www.championsdrinkresponsibly.com/>

**Infor-Drogues**, avec le soutien du groupe porteur 'Jeunes et alcool'  
 Texte paru dans *Education Santé* n° 235, juin 2008

## Vente d'alcool aux moins de 16 ans

Quand le simple respect de la loi est qualifié de comportement éthique!

Une nouvelle campagne de sensibilisation relative à la consommation d'alcool par les jeunes, vient de voir le jour sous le nom « Respect 16 »<sup>4</sup>. Le but annoncé de cette campagne est de donner aux distributeurs d'alcool et au secteur de l'Horeca des conseils et recommandations pour ne pas servir de la bière aux moins de 16 ans. L'idée est de faire passer le message de façon moins autoritaire, plus « cool ».

Il s'agit, a priori, d'une action très positive. L'alcool est un enjeu de santé publique important, et de nombreuses actions restent à mener dans ce domaine. Parmi celles-ci, il est en effet indispensable de sensibiliser et de former les acteurs de première ligne, dont notamment le personnel Horeca, quant à leurs responsabilités en la matière. Une information sur la législation en vigueur est tout autant nécessaire, l'interdiction de vente aux moins de 16 ans dans les débits de boissons étant encore trop souvent ignorée. Nous pouvons croire aussi que le secteur brassicole a intérêt à promouvoir une consommation plus responsable de ses produits afin de ne pas en détériorer l'image.

Dans les faits, InBev ne se contente pas de donner des conseils aux professionnels mais se permet également de donner des conseils aux parents dans leur manière d'agir avec leurs adolescents. Si, a priori, cette initiative peut sembler louable, la forme et le message de cette campagne suscitent à tout le moins questionnement.

En effet, baser cette campagne sur le respect, sans s'attarder – et telle est sa finalité – sur l'interdiction légale de servir de la bière aux moins de 16 ans, n'est pas judicieux. En agissant de la sorte, le jeune pourrait comprendre que le débat se situe dans un cadre éthique et non dans un cadre légal.

Or, la loi interdit la vente d'alcool aux mineurs, en raison des dangers évidents liés à une consommation régulière ou abusive d'alcool : conduites à risques, phénomènes de violence, relations sexuelles non protégées ou non désirées, dangers psychologiques, accoutumance... et non parce que boire de l'alcool quand on a 15 ans ce n'est pas « cool ».

L'opérateur (Inbev, et les brasseurs belges) n'adopte pas le bon ton, il stigmatise le jeune dans sa campagne, stimule l'intérêt du public



au produit : le serveur excite le taureau (nous, les consommateurs) avec une bière qu'on essaie d'attraper mais qui nous échappe, et cela nous énerve. On peut dès lors s'interroger sur les effets réels attendus de la campagne : sera-t-elle contre-productive ? D'un point de vue strictement commercial l'opérateur aurait tout à y gagner.

Dans cette action promotionnelle, ce qui saute surtout aux yeux c'est que l'opérateur n'a pas la crédibilité nécessaire pour mener ce type d'action. Il est juge et partie : confie-t-on la prévention du tabagisme aux cigarettiers<sup>5</sup> ? Ou la prévention des maladies aux firmes pharmaceutiques<sup>6</sup> ?

Autant l'opérateur est dans une certaine mesure légitime pour s'adresser directement aux professionnels du secteur Horeca, autant diffuser des messages de prévention n'est pas de son ressort. Le CRIOC, les Fedito's wallonne et bruxelloise et le Groupe porteur « Jeunes et alcool » en Communauté française plaident pour que ce genre de campagnes de sensibilisation émane d'organismes totalement indépendants des intérêts marchands, et tout particulièrement, dans le cas de l'alcool, de ceux des alcooliers.

Autre paradoxe et pas des moindres : comment InBev peut-elle faire de la sensibilisation, tout en visant de plus en plus les jeunes dans ses campagnes marketing<sup>7</sup> et en affirmant comme le déclare le directeur des brasseurs belges : « Nous sommes fiers des bières que nous brassons

et de l'effet positif qu'elles peuvent avoir dans la vie quotidienne »<sup>8</sup>. On peut penser qu'Inbev cherche plus à déplacer le nécessaire débat sur la place de l'alcool dans notre société et notre économie et à occulter sa part de responsabilité dans les consommations nocives d'une partie de la population.

La grande visibilité médiatique de cette action ne semble dès lors pas s'adresser au public précis du personnel Horeca, mais bien aux médias et au monde politique afin de s'acheter une image d'entreprise responsable et éthique. La réalité est bien différente : cette entreprise finance des événements sportifs, utilise des techniques pointues pour fidéliser les jeunes consommateurs (actions spécifiques pour les mouvements de jeunesse par exemple, ou via des publicités associant alcool, virilité et performances sportives, sponsoring des cercles étudiants...) et mène dans les faits toutes actions pouvant augmenter son volume de vente, fidéliser et renouveler sa clientèle, et garder en l'état une législation permissive, particulièrement dans le domaine des stratégies marketing.

Sentant le vent qui tourne, Inbev cherche-t-il à se prémunir contre la fin de l'autorégulation du secteur des alcooliers que de nombreux acteurs en promotion de la santé et en santé publique souhaitent ?

En attendant le Plan d'action national alcool (PANA), nous réitérons notre demande pour une législation univoque et mieux contrôlée et dénonçons cette action promotionnelle de diversion de la part des entreprises brassicoles réunies derrière cette campagne.

**CRIOC, Fedito's wallonne et bruxelloise, Groupe porteur 'Jeunes et alcool'**  
 Texte paru dans *Education Santé* n° 237, septembre 2008

4 <http://www.respect16.be>

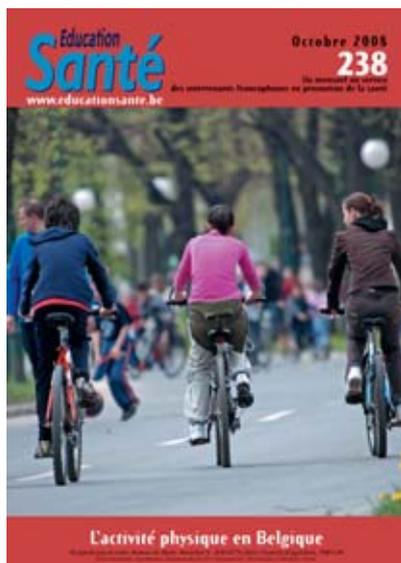
5 C'est déjà arrivé (ndlr)...

6 C'est encore plus fréquent (ndlr)!

7 Les dossiers de l'éducation aux médias n°3, Media Animations, 2007 : « Les publicitaires savent pourquoi - Les jeunes, cibles de publicités pour l'alcool » (téléchargeable : [www.jeunesetalcool.be](http://www.jeunesetalcool.be))

8 « Responsable brasseurs », La Libre Belgique, 22/05/08

# Education Santé



*Education Santé* est un mensuel belge francophone spécialisé en promotion de la santé. Il s'adresse à un public de relais, professionnels de la santé et du social, enseignants et étudiants... Il paraît 11 fois par an et est disponible exclusivement sur abonnement (gratuit pour la Belgique). *Education Santé* est réalisé dans le cadre d'une collaboration entre les mutualités chrétiennes et socialistes, et bénéficie du soutien financier de la Communauté française.

Pour en savoir plus :

[www.educationsante.be](http://www.educationsante.be)

## Sommaire

### Le contexte général

Introduction	2
Le point de vue de la Ministre de la Santé, par <i>Brigitte Charles</i>	2
Le point de vue de la Ministre de l'Enseignement supérieur, par <i>Anne-Marie Champagne</i>	3
Le point de vue de la Fédération des étudiants francophones, par <i>Mathias El Berhoumi</i>	4
L'alcool étudiantin : transition entre l'usage adolescent et adulte ?, par <i>Damien Favresse</i>	5
Les étudiants et l'alcool : pratiques et influences, par <i>Martin de Duve</i>	6

### Quelques réalités de terrain

L'UCL, par <i>Michel Taverner</i>	9
Le contexte montois des FUCaM, par <i>Philippe Scieur</i>	10
La situation aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, par <i>J.-R. Honorez et J. Delville</i>	11
Le PSE libre du Brabant wallon, par <i>Anne-Catherine Jacquet</i>	11

### Les ateliers

Réduction des risques et des nuisances, par <i>Christian De Bock</i>	12
Alcool et santé, quels risques à court, moyen et long terme ? En quoi les équipes PSE sont-elles concernées ?, par <i>Colette Barbier</i>	13
Offre d'outils et d'accompagnement, par <i>Martin de Duve</i>	14

### Bonus

Deux exemples récents de dérives du secteur, 'Schumi, la métastase de Bob' et la campagne 'Respect' à destination de l'Horeca	14
---	----

### L'alcool en milieu étudiant

Actes du séminaire du 28 novembre 2007 (Louvain-la-Neuve)

**Secrétariat de rédaction :** Christian De Bock

**Photos et illustrations :** Isopix, Fotolia, Univers santé

**Mise en page :** Muriel Logist

**Impression :** Impaprint

**Tirage :** 800 exemplaires

**Editeur responsable :** Martin de Duve, Place Galilée 6, 1348 Louvain-la-Neuve

